

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 732 170

②1 N° d'enregistrement national :

95 03490

⑤1 Int Cl⁶ : H 02 J 7/35

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 24.03.95.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la
demande : 27.09.96 Bulletin 96/39.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule.*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : GUYONNEAU CLAUDE — FR et
AUBREE MARC — FR.

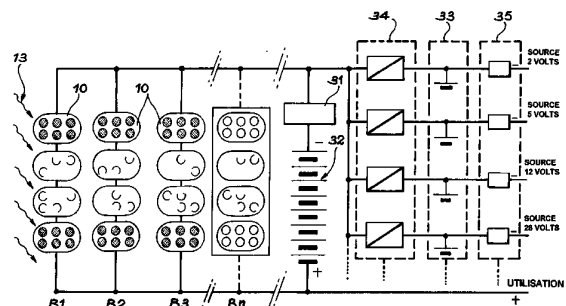
⑦2 Inventeur(s) :

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire : SOCIETE DE PROTECTION DES
INVENTIONS.

⑤4 STATION D'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE HAUTE TENSION A STOCKAGE PERSONNALISE.

⑤7 La présente invention concerne une station d'énergie
photovoltaïque haute tension à stockage personnalisé,
comprenant au moins un module solaire photovoltaïque et
un dispositif de stockage personnalisé.



FR 2 732 170 - A1



STATION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE HAUTE TENSION A STOCKAGE PERSONNALISE

DESCRIPTION

5

Domaine technique

La présente invention concerne une station d'énergie photovoltaïque haute tension à stockage personnalisé.

10

Etat de la technique antérieure

Le domaine technique concerné par l'invention est celui de la fourniture d'énergie électrique en site isolé, par l'intermédiaire d'une station de type photovoltaïque.

15

Actuellement les stations solaires connues et en fonctionnement sur des équipements de type télécommunication ou informatique dans une gamme de puissance allant de quelques watts à plusieurs kilowatts permanents sont basées sur un stockage de type basse tension continu (24 ou 48 volts).

20

Comme représenté sur la figure 1, certaines stations solaires associent des modules solaires photovoltaïques 10 de tension unitaire 12 Volts en groupements séries/parallèles, par exemple n colonnes B1..... Bn de quatre modules, afin d'obtenir une puissance adaptée aux besoins, et une batterie 11 (24 ou 48 volts) correspondante d'une capacité adaptée à l'autonomie recherchée, en vue d'alimenter une charge (utilisation) directement en continu.

25

La charge de la batterie 11 est contrôlée par un régulateur de tension 12 placé entre les modules 10 et la batterie d'accumulateurs 11. L'utilisation (24 ou 48 volts continu) est branchée sur la batterie d'accumulateurs au travers d'un régulateur utilisation 14, comme représenté sur la figure 1. Sur cette figure est également illustré le rayonnement solaire 13.

30

Comme représenté sur la figure 2, certaines stations sont conçues différemment. Elles consistent en un stockage de type double batterie : l'une 20 étant branchée sur l'utilisation, pendant que l'autre 21 se recharge sur les panneaux solaires 10. La permutation se fait lors de la fin de décharge de la

35

batterie branchée sur l'utilisation. Les tensions des batteries d'accumulateurs sont identiques à celles des stations définies précédemment, l'utilisation est également alimentée en basse tension et courant continu de type (24/48 volts).

Comme représenté sur la figure 3, d'autres stations plus particulièrement destinées à alimenter une charge en courant alternatif, comprennent une batterie 25 de type haute tension (110 ou 220 volts DC) chargée par une association de modules solaires photovoltaïques 10 en association série/parallèle et un onduleur (DC/AC) 26 alimenté derrière cette batterie de stockage qui transforme le courant continu en courant alternatif à destination de l'utilisation (110/220 AC). Un régulateur 27 assure le contrôle de la charge de la batterie. Mais ce type de station n'est pas ou très peu utilisé pour les puissances concernées par l'invention.

Dans le domaine plus spécifique des télécommunications la tension de 48 volts continu (DC) était traditionnellement celle utilisée directement par les systèmes (principalement électromécaniques et semi-électroniques). C'est la raison pour laquelle le stockage et l'alimentation préférentielle demeurait le 48 volts continu.

Avec les progrès technologiques enregistrés aujourd'hui, force est de constater que le 48 volts continu ne représente plus qu'une infime partie de l'énergie consommée par les systèmes actuels. En effet, les centraux téléphoniques comme les stations de télécommunications modernes font appel aux composants intégrés dont les tensions de fonctionnement sont typiquement les suivantes : 2, 3, 5, 12, 15, 24 ou 28 volts continu, le 48 volts étant marginal (ligne d'abonné en voie de disparition au profit des radiotéléphones).

Dans les stations actuelles la source 48 volts continu qui est délivrée et acheminée vers l'utilisation doit être transformée en toutes ces différentes tensions par l'intermédiaire de convertisseurs, ces convertisseurs étant intégrés dans les systèmes eux-mêmes. Il en résulte un dégagement calorifique important au niveau même des équipements sensibles. De plus les différentes tensions délivrées en sortie ne bénéficient pas d'un stockage personnalisé adapté aux besoins sur chaque tension (en général la même intensité n'est pas demandée sur chaque tension utilisée dans un système donné).

Dans les stations à stockage 24 ou 48 volts continu, avec une autonomie sur batterie demandée pour cinq à sept jours, la capacité batterie est

importante et les courants de circulation sont donc eux aussi élevés. De plus, une modularité et une recharge progressive ou prioritaire (décalée dans le temps) n'est pas possible. Afin de limiter les chutes de tension, les câbles de liaison doivent être dimensionnés pour faire face à ces courants importants aussi
5 bien au niveau des modules solaires, que de la batterie et de l'utilisation. De plus si l'un des éléments de la batterie d'accumulateurs se coupe, il y a coupure sur l'utilisation, ce qui oblige à dupliquer la batterie pour assurer la sécurité de fonctionnement de la station.

Un autre inconvénient des stations d'énergie photovoltaïques
10 actuelles est lié au vandalisme. En effet nombre de modules solaires photovoltaïques (12 volts/45 Wc par exemple) disparaissent des stations. Ils sont de taille modeste, facilement transportables et d'une utilisation immédiate (chargeur de batterie automobile, navigation, éclairage...). De plus il y a peu, voir aucun danger d'électrocution à craindre pour intervenir sur une station de type
15 48 volts DC.

De plus lorsque, pour des raisons liées à l'ensoleillement par exemple, les panneaux solaires sont éloignés du reste de la station, le transport en basse tension est le siège de chutes de tension importantes, ce qui oblige à utiliser des câbles de liaison d'une section importante de façon à limiter les
20 pertes dues à la résistance du câble de liaison et à la distance.

En ce qui concerne les stations de type fourniture en alternatif, le stockage est fait en une seule fois au niveau de l'onduleur. Un régulateur de tension pour la charge de la batterie est nécessaire. Le rendement de l'onduleur n'est pas parfait. Celui-ci n'est généralement pas dupliqué vu son coût élevé, ce
25 qui rend la station peu fiable et sans redondance, et qui introduit des pertes d'énergie dans le circuit. La liaison vers l'utilisation se fait en haute tension alternative. Les chutes de tensions sont limitées et la section des câbles de liaison est plus faible. Mais pour une utilisation en tensions continues multiples, indispensables aux équipements modernes actuels, il faut généralement
30 introduire une alimentation 220 volts alternatifs (AC) qui va transformer le 220 volts AC en multisources DC. Une telle alimentation est en général intégrée dans les équipements à alimenter. Là encore, aucune personnalisation des différentes tensions n'est possible. De plus le dégagement calorifique de ces alimentations n'est pas sans inconvénient sur le bon fonctionnement de ces ensembles.

Les documents de l'art antérieur [1], [2] et [3] cités en fin de description décrivent respectivement des stations d'énergie photovoltaïques connues, un régulateur de charge de batterie d'accumulateurs pour générateur photovoltaïque, et un dispositif de commutation pour charger une batterie
5 branchée sur un système photovoltaïque de forte puissance.

L'objet de l'invention est précisément de supprimer les différents inconvénients évoqués ci-dessus, à savoir :

- un stockage sur une tension qui n'est plus ou très peu utilisée sur les systèmes modernes ;
- 10 - des chutes de tensions importantes liées au stockage basse tension ;
- des sections de câbles importantes et donc de coût élevé ;
- des pertes liées aux rendements de l'onduleur et de l'alimentation (cas d'une fourniture en alternatif) ;
- 15 - des pertes calorifiques importantes dues à la présence de convertisseurs (DC/DC ou AC/DC) au niveau des équipements à alimenter, ce qui oblige les équipementiers à prévoir des dispositifs spéciaux tels que des ventilateurs ou autres structures encombrantes au niveau des équipements ;
- un stockage commun qui ne prend pas en compte les
20 particularités de chaque tension ;
- une redondance nécessaire des batteries d'accumulateurs en basse tension pour assurer la fiabilité de la fourniture d'énergie ;
- l'attrait des vandales pour les modules solaires, qui sont d'un maniement facile (vol) et d'une utilisation immédiate pour des applications
25 domestiques courantes.

Exposé de l'invention

La présente invention concerne donc une station d'énergie photovoltaïque haute tension à stockage personnalisé, comprenant au moins un
30 module solaire photovoltaïque, caractérisée en ce qu'elle comprend un dispositif de stockage personnalisé.

Avantageusement cette station comprend, en outre, un dispositif de stockage principal, un régulateur de charge, et une liaison haute
35 tension entre le dispositif de stockage principal et le dispositif de stockage

personnalisé, les modules solaires photovoltaïque étant disposés en groupement série/parallèle.

Dans une réalisation avantageuse les modules solaires photovoltaïques sont des modules de tension unitaire, par exemple de 55 volts.

5 Le stockage principal est constitué de 110 éléments de 2 volts nominaux et de capacité fonction de la charge et de l'autonomie souhaitée en fonctionnement sans ensoleillement. Les différentes batteries sont soit de type stationnaires au plomb à grande réserve d'électrolyte et éventuellement avec système de brassage de l'électrolyte, soit étanches, soit au cadmium-nickel.

10 Avantageusement au moins une diode de passage est disposée sur chaque élément de batterie d'accumulateur de façon à assurer une continuité de fonctionnement en cas de rupture d'un élément.

Avantageusement les convertisseurs continu/continu, disposés en parallèle ou en série, partent des 220 volts continu pour fournir les tensions
15 nécessaires à l'utilisation.

Avantageusement les batteries de stockage personnalisé sont soit du type batterie solaires au plomb stationnaire à grande réserve d'électrolyte, soit du type étanche à recombinaison de gaz, soit des batteries type cadmium/nickel. La charge et l'entretien de ces batteries sont obtenus
20 grâce à des convertisseurs continu/continu dont la tension de sortie est réglable de 20 % à 60 %.

Dans une configuration avantageuse un convertisseur est équipé d'origine d'un système automatique de passage charge/entretien correspondant à un changement de tension appliqué sur les éléments de
25 batteries d'accumulateurs. Un circuit de filtrage, régulation destiné à assurer la régulation de la tension sur l'utilisation est disposé en sortie de l'ensemble convertisseur et batterie personnalisée. Un amplificateur différentiel amplifie la différence entre la tension de référence, obtenue à partir d'une diode zéner et la tension mesurée à la sortie de l'ensemble batterie/convertisseur, la tension de
30 référence étant amenée à zéro par un microprocesseur ou par un détecteur de présence de tension inhibant ainsi l'action du régulateur. En cas de décharge sur batteries, c'est ce dernier circuit qui régule la tension en décharge, alors que le microprocesseur en limite la durée. Les convertisseurs DC/DC sont tous mis en parallèle, la capacité de l'ensemble prenant en compte le courant permanent

propre à l'utilisation, ainsi que le courant de recharge des batteries d'accumulateurs.

Dans une autre configuration avantageuse, des convertisseurs sont affectés à la seule charge des batteries personnalisées. La tension de sortie des convertisseurs est réglée indépendamment de la tension de sortie des convertisseurs en direct sur l'utilisation, la redondance des convertisseurs étant calculée sur les seuls besoins de l'utilisation, le circuit de charge des batteries étant déjà considéré comme un circuit de secours.

Dans une autre configuration avantageuse, le stockage en haute tension est reporté sur les batteries personnalisées. On stocke l'énergie uniquement sur au moins une batterie personnalisée et on assure la fourniture des sources par des convertisseurs adaptés aux sources à stockage.

Avantageusement, dans la station selon l'invention les équipements de télécommunications sont totalement séparés des équipements d'énergie, une enceinte entièrement close et thermiquement isolée étant alors prévue.

L'originalité de la station selon l'invention est de fonctionner en haute tension et de proposer un système de stockage de l'énergie personnalisé à chaque type d'utilisation. Le bon rendement de l'ensemble, associé à l'absence de dégagement calorifique important, ainsi que la protection "naturelle" contre le vol des panneaux solaires (du fait du fonctionnement sous une tension inexploitable pour les besoins domestiques usuels) en fait une station tout particulièrement destinée aux sites isolés sous des climats chauds et très ensoleillés.

Une telle station permet d'optimiser le dimensionnement aussi bien de la puissance crête (modules solaires photovoltaïques) que de la capacité batterie. En effet, le stockage dit "personnalisé" permet d'affecter à chaque tension d'utilisation la puissance nécessaire (convertisseurs et batteries associées).

Une sécurité supplémentaire réside dans le système de double stockage utilisé dans cette station : une batterie dite stockage principal est commune à toutes les tensions d'utilisation, et une batterie dite de stockage personnalisé ou réparti existe pour chaque tension d'utilisation. Une autonomie cumuleable et configurable (on peut aussi parler de modulaire) est affectée à

chacun de ces stockages offrant ainsi à l'utilisateur des possibilités nombreuses d'adaptation aux modifications et extensions de charges.

Avantageusement également, une recharge prioritaire ou progressive peut être faite au niveau d'une ou de plusieurs batteries d'accumulateurs (adaptation du dimensionnement en fonction de la charge dite "prioritaire").

Les applications visées par cette station sont nombreuses puisqu'elles touchent tous les équipements de type électronique et électrotechnique dont les tensions de fonctionnement sont celles typiquement et principalement utilisées par les constructeurs de systèmes de télécommunications ou d'informatique.

La conception d'une telle station est révolutionnaire pour les concepteurs d'équipements de télécommunications et d'informatique pour sites isolés car elle prend en charge la totalité de la gestion de l'énergie et intervient même favorablement en facilitant la conception du système toujours délicat lié aux conditions climatiques de fonctionnement.

Ces stations s'adressent donc tout particulièrement à des concepteurs qui sont soucieux de :

- gérer au mieux l'énergie nécessaire à leur système tout en assurant une haute fiabilité ;
- gagner de la place au niveau de l'encombrement de leurs équipements ;
- économiser toute la partie alimentation de leur système, donc devenir plus compétitif ;
- augmenter la durée de vie de leurs équipements grâce aux conditions climatiques favorables ;
- simplifier au maximum le fonctionnement et la maintenance de la station d'énergie.

30

Brève description des dessins

- La figure 1 illustre une première station photovoltaïque de type 48 volts de l'art antérieur ;

- la figure 2 illustre une seconde station photovoltaïque de type utilisation alternative de l'art antérieur ;
- la figure 3 illustre une troisième station photovoltaïque de type utilisation alternative de l'art antérieur ;
- 5 - la figure 4 illustre une station photovoltaïque en haute tension selon l'invention ;
- les figures 5A et 5B illustrent une batterie d'accumulateur de stockage principal de la station selon l'invention illustrée à la figure 4 ;
- la figure 6 illustre l'organisation générale de la station selon
10 l'invention ;
- la figure 7 illustre le stockage personnalisé de la station selon l'invention ;
- la figure 8 illustre une variante du stockage personnalisé représenté à la figure 7 ;
- 15 - la figure 9 illustre une variante de réalisation de la station selon l'invention (le stockage principal est supprimé) ;
- la figure 10 illustre une variante du stockage personnalisé selon l'invention (une seule batterie en stockage personnalisé) ;
- la figure 11 illustre l'organisation pratique d'une station selon
20 l'invention.

Exposé détaillé de modes de réalisation

La figure 4 montre le principe général de la station d'énergie photovoltaïque haute tension à stockage personnalisé selon l'invention.

Elle comprend :

- des modules solaires photovoltaïques 10 qui sont des modules de tension unitaire, par exemple de type 55 volts, en association série/parallèle. On a ici des groupements Bi de par exemple quatre modules 10
30 identiques formant une branche de $4 \times 55 = 220$ volts continu (DC). Selon les besoins de l'utilisation (puissance totale permanente consommée) ces groupement Bi de quatre modules sont mis en parallèle. L'avantage de ces modules réside dans leur tension unitaire qui ne correspond pas aux tensions dites "utilitaires courantes" en sorte que leur vol est dénué d'intérêt pour le
35 commun des utilisateurs potentiels. Par ailleurs, la tension globale d'une branche

(220 volts continu) est également dissuasive pour un vol de jour. De plus et toujours dans le même but, la taille d'un module de type 55 volts rend la manutention de ce module et son "camouflage" beaucoup plus difficile. Avantageusement, le câblage du champ solaire est grandement simplifié
5 puisque le nombre de modules est divisé par quatre (gain de câbles et de temps lors du montage) ;

- un régulateur 31 de charge de la batterie qui, comme pour une régulation en 48 volts, est chargé de contrôler les tensions de fin de charge et de fin de décharge d'une batterie de stockage principal 32, et d'une manière
10 générale d'assurer la pleine charge de cette batterie et sa protection. Il donne également des alarmes en cas d'anomalie de fonctionnement de l'ensemble. Sa construction est plus simple qu'un régulateur 48 volts car la fonction de régulation sur l'utilisation n'est pas nécessaire dans ce type de station ;

- la batterie d'accumulateurs 32 dite de stockage principal qui
15 peut être de type stationnaire à forte réserve d'électrolyte (batterie solaire) ou étanche (sans entretien) ou de type cadmium-nickel. Sa tension de fonctionnement en relation avec les modules photovoltaïques est de 220 volts nominaux. Elle est donc constituée d'éléments de 2 volts ou 1,2 volts selon le type de batterie utilisé, et de capacité fonction de la charge et de l'autonomie
20 souhaitée en fonctionnement sans ensoleillement (en prenant en compte le stockage personnalisé défini ci-dessous). Pour une même autonomie on remarque qu'une station en 220 volts a une batterie dont la capacité est quatre fois moins importante que celle d'une batterie en 48 volts. Ceci permet d'assurer la sécurité de la fourniture d'énergie en cas de défaillance d'un élément de
25 batterie en associant une diode 41 de passage à chaque élément, comme représenté sur les figures 5A et 5B (ce qui est difficilement envisageable en 48 volts vu les capacités comparées). Il devient donc inutile de dupliquer la batterie d'accumulateurs, la figure 5B correspondant à la rupture d'un élément de 2 volts (flèche 42) ;

30 - un stockage personnalisé : l'une des originalités de cette station réside dans ce dispositif de stockage personnalisé ou réparti 33 ;

- une liaison entre le dispositif de stockage principal et le dispositif de stockage personnalisé se faisant en haute tension. La chute de tension est beaucoup plus faible qu'en 48 volts, ce qui a pour conséquence
35 d'une part de pouvoir utiliser des câbles de sections plus faibles et surtout de

pouvoir augmenter la distance entre les modules solaires photovoltaïques, régulateur et batterie principale et le reste de la station. A noter que rien n'interdit par ailleurs de regrouper stockage principal et personnalisé en un site et de relier des modules photovoltaïques qui seraient seuls à distance puisque la liaison est également réalisée en haute tension, comme représenté sur la figure 6. Sur cette figure est ainsi représenté l'ensemble des modules solaires photovoltaïques ou champ solaire 45, un abri ou shelter 46 contenant des batteries personnalisées Bp1.... Bpn, une batterie principale Bp, des convertisseurs DC/DC, C1....Cn, un régulateur de charge RC et l'utilisation, et une liaison 47 ;

- une régulation d'utilisation référence 35.

Pour la mise en oeuvre du stockage personnalisé, depuis l'arrivée 220 volts DC, on alimente en tensions multiples l'utilisation finale dont on a au préalable établi le bilan énergétique (tensions nécessaires, courants nécessaires et autonomie souhaitée, et ce source par source). On calcule alors le nombre de convertisseurs continu/continu 34 nécessaires, source par source, on les met en parallèle et on leur associe une batterie de capacité suffisante pour assurer l'autonomie recherchée, comme représenté sur la figure 7. Sur cette figure sont représentés :

- des convertisseurs DC/DC 220 / 2volts (50),
- des convertisseurs DC/DC 220 / 5 volts (51),
- des convertisseurs DC/DC 220 / 12 volts (52),
- des convertisseurs DC/DC 220 / 28 volts (53),

et

- des batteries 2 volts (54),
- des batteries 5 volts (55),
- des batteries 12 volts (56),
- une batterie 28 volts (57).

30

Ces convertisseurs modulaires sont situés à proximité de l'utilisation. De même les batteries d'accumulateurs sont placées dans une baie séparée ou non, également proche des équipements à alimenter.

Il est ainsi possible d'envisager des sources sans stockage (réparti) dans la mesure où une coupure de ces sources n'entraîne pas de

35

perturbation notoire dans le fonctionnement de l'ensemble. On perçoit mieux ici l'intérêt de cette personnalisation des sources et de l'optimisation énergétique que l'on peut en attendre.

5 On a parlé de stockage principal en évoquant la batterie haute tension, mais rien n'interdit de reporter le maximum de stockage d'énergie au niveau des différentes sources et de ne maintenir qu'une autonomie réduite (par exemple une journée) au niveau de la batterie principale. Cette disposition permet de mieux gérer les ampères heures emmagasinés et d'optimiser les rendements et les coûts des différents constituants (convertisseurs et batterie).

10

Les moyens caractéristiques de l'invention sont donc les suivants :

- des modules solaires photovoltaïques de tension nominale voisine de par exemple 55 volts (rien, si ce n'est la taille du panneau solaire, n'interdit de concevoir des modules unitaires de 110 volts), le but étant de rendre le vol des modules dissuasif tant à la fois au niveau des tensions que de la taille du panneau. Dans les dispositifs de l'art antérieur la tension de référence des modules est de 12 volts ou de 24 volts ;

15 - un régulateur de charge très simplifié par rapport au régulateur classique 48 volts ;

- différentes batteries soit de type stationnaires au plomb à grande réserve d'électrolyte et éventuellement avec système de brassage de l'électrolyte (pour éviter la stratification), soit étanches (sans entretien), soit de type cadmium-nickel. La particularité du système consiste à mettre des diodes de passage sur chaque élément de batterie d'accumulateur de façon à assurer une continuité de fonctionnement en cas de rupture d'un élément ;

20 - différents convertisseurs continu/continu (DC/DC) qui partant du 220 volts DC vont fournir les tensions nécessaires à la charge (utilisation). Ce type de convertisseur est très facile à mettre en oeuvre : à titre d'exemple, pour une tension d'entrée variant entre 180 et 370 volts, il existe des modules unitaires qui en sortie fournissent les tensions requises à $\pm 2\%$ avec un rendement de l'ordre de 85 %, et ce pour différentes puissances unitaires type 50W, 75W, 100W, 150W, 200W, 300W.... Ces convertisseurs peuvent être mis en parallèle ou en série ; ils fonctionnent pour une plage de température comprise entre -20°C et +85°C (température d'embase des convertisseurs).

Cette plage de température permet de faire fonctionner ces équipements en ambiance naturelle, même sous des climats très rudes de type équatorial ou tropical. La séparation des convertisseurs de l'utilisation, comme représenté sur la figure 8, fait partie des avantages de l'invention car toutes les calories qui étaient principalement générées par les alimentations convertisseurs (AC/DC ou DC/DC) et dégagées dans l'enceinte commune alimentations/équipements sont grâce à ce dispositif, évacuées naturellement hors habitacle. Il s'ensuit une température de fonctionnement beaucoup plus basse des équipements alimentés et donc un environnement climatique favorable et une durée de vie des équipements grandement améliorée ;

- des batteries de stockage personnalisées soit du type batteries solaires au plomb stationnaire à grande réserve d'électrolyte, soit du type étanche à recombinaison de gaz, soit des batteries type cadmium/nickel. La charge et l'entretien de ces batteries sont obtenus grâce aux convertisseurs DC/DC dont la tension de sortie est réglable de 20 % à 60 %.

Le fonctionnement de l'ensemble est très simple :

Pendant les périodes d'ensoleillement les modules solaires photovoltaïques 10 alimentent d'une part les différents convertisseurs DC/DC et d'autre part chargent la batterie principale (220 volts DC) à travers le régulateur de charge haute tension. Si nécessaire les convertisseurs DC/DC peuvent eux aussi alimenter l'utilisation et recharger les différentes batteries associées. En période de fonctionnement normal ces batteries dites personnalisées à chaque source sont simplement entretenues dans leur état de pleine charge.

En période de non-ensoleillement (la nuit ou période de faible ou non-ensoleillement) la batterie principale fournit les ampères heures nécessaires à l'alimentation des convertisseurs DC/DC. Si la période de non-ensoleillement est supérieure à la durée dite en autonomie sur batterie fixée par le calcul du dimensionnement initial, alors la batterie principale se déconnecte (rôle du régulateur de charge haute tension) et ce sont les batteries dites personnalisées qui prennent la relève en assurant la fourniture des ampères heures à l'utilisation. Si cette deuxième durée de fonctionnement sur batterie est supérieure à la durée fixée par le dimensionnement initial, une sécurité déconnecte ces batteries afin de les protéger contre une décharge profonde.

Lorsque l'ensoleillement revient, la batterie principale est automatiquement reconnectée et se recharge ; en parallèle, les convertisseurs sont eux aussi alimentés ; ils passent automatiquement en position de charge et rechargent les batteries associées tout en alimentant l'utilisation. A ce niveau
 5 une variante représentée à la figure 8 pourrait consister à personnaliser certains convertisseurs 58 pour leur affecter un rôle plus spécifique de chargeur (tension de charge plus élevée que sur l'utilisation). C'est une fonction que l'on connaît bien sur les systèmes de redresseurs/chargeurs en 48 volts notamment.

Une fois la tension de fin de charge atteinte sur les différentes
 10 batteries le régulateur haute tension, ainsi que les différents convertisseurs, reprennent leurs tensions de fonctionnement/entretien normales.

On va considérer ci-dessous le détail d'un exemple de réalisation d'une station d'énergie photovoltaïque conforme à l'invention et
 15 destinée à alimenter une charge permanente de 1000 watts (station de transmission en site isolé et situé au Congo).

Le calcul du système photovoltaïque est le suivant :

20 ***Situation géographique et ensoleillement du site à alimenter :***

Site	CONGO (Axe nord du Congo : OWENDO)
Latitude	1° Nord
Longitude	-10° Ouest
25 Ensoleillement	: moyennes mensuelles des ensoleillements quotidiens reçus par une surface horizontale sur le site (kWh/m ² *j)

Janvier	5.92
Février	6.21
Mars	6.25
Avril	5.14
Mai	4.83
Juin	4.59
Juillet	4.67
Août	5.65
Septembre	5.31
Octobre	5.26
Novembre	5.53
Décembre	5.29

5 **Les besoins énergétiques :**

Besoins quotidiens	25882.4	Wh/j
Tension utilisation	220	volts
Besoins en courant	123.5	Ah/j

10

Le générateur solaire :

Puissance crête totale : 6600 Wc à 25°C, 1 kW/m², spectre AM 1.5

- 15 Modules types :
- a) avec des modules 12 V x 48,5 Wc : soit 8 séries parallèles de 17 modules par série (136 modules)
 - b) avec les modules 55 V x 207 Wc : soit 8 séries parallèles de 4 modules par série (32 modules)

Courant disponible (Ah/j) pour l'inclinaison optimum de 5 degrés :

Janvier	135
Février	141
Mars	140
Avril	114
Mai	106
Juin	100
Juillet	102
Août	124
Septembre	118
Octobre	119
Novembre	126
Décembre	121

5

Le stockage dit principal :

- 1 jour sans soleil : 130 Ah (capacité nominale pour une décharge en 10 heures)
 220 volts tension nominale (décharge jusqu'à 214.5 volts)
 45 % taux de décharge moyen
 80 % taux de décharge maximum.
- 2 jours sans soleil : 260 Ah (capacité nominale pour une décharge en 10 heures)
 220 volts tension nominale (décharge jusqu'à 214.5 volts)
 23 % taux de décharge moyen
 80 % taux de décharge maximum.
- 7 jours sans soleil : 744 Ah (capacité nominale pour une décharge en 10 heures)
 220 volts tension nominale (décharge jusqu'à 214.5 volts)
 8 % taux de décharge moyen
 80 % taux de décharge maximum.

Dans le cas d'une autonomie de un jour, la batterie est très sollicitée (45 % de décharge quotidienne). Il est donc nécessaire de sélectionner une batterie ayant une très bonne tenue au cyclage, ce qui n'est pas le cas pour une autonomie de sept jours avec une décharge quotidienne de 8 %.

5

Les convertisseurs DC/DC personnalisés :

Il est nécessaire de connaître les besoins sur chaque source individuellement soit dans l'exemple considéré :

10

*-Bilan de puissance des sources personnalisées :
(besoins propres à l'utilisation)-*

	2 volts / 75 A	(150 watts)
15	5 volts / 120 A	(600 watts)
	12 volts / 10 A	(120 watts)
	28 volts / 4 A	(112 watts)
	<hr/>	
	Total :	982 watts (permanents)

20

Dans l'exemple considéré quatre sources différentes sont nécessaires. Pour d'autres utilisations rien n'interdit de prévoir d'autres sources.

A ce stade il faut également connaître l'autonomie demandée sur ces sources (fonctionnement sur batteries seule (cas d'une décharge de la batterie principale ou défaillance des convertisseurs DC/DC)).

Si on prend par exemple le cas où l'autonomie sur batterie principale est de deux jours, et si on désire que pour des raisons d'interventions sur le site l'autonomie totale de fonctionnement de la station soit portée à sept jours, il faut donc dimensionner les batteries personnalisées à $7-2 = 5$ jours d'autonomie.

30

Ce qui, rapporté aux différentes sources donne les capacités suivantes :

Source 2 V / 75 A : Capacité pour 5 jours (C/120) de 9 000 Ah, soit en C/10 :
6 430 Ah

35

- Source 5 V / 120 A : Capacité pour 5 jours (C/120) de 14 4000 Ah, soit en C/10 :
10 286 Ah
- Source 12 V / 10 A : Capacité pour 5 jours (C/120) de 1 200 Ah, soit en C/10 :
860 Ah
- 5 Source 28 V / 4 A : Capacité pour 5 jours (C/120) de 480 Ah, soit en C/10 :
345 Ah

-Organisation des convertisseurs DC/DC-

10 L'organisation des convertisseurs DC/DC peut être envisagée selon différentes configurations, en voici deux particulières :

La figure 7 correspond à une première configuration dans laquelle le convertisseur est équipé d'origine d'un système automatique de passage charge/entretien correspondant à un changement de tension appliqué
15 sur les éléments de batteries d'accumulateurs. En sortie de l'ensemble convertisseur et batterie personnalisée, on trouve un circuit de filtrage, régulation destiné à assurer la régulation de la tension sur l'utilisation. En effet, en fonctionnement sur batterie personnalisée, la tension de cette batterie va varier tout au long de son cycle charge/décharge, alors que (par exemple) on doit
20 assurer une fourniture de 5,15 volts constante sur la source (5 volts / 120A) d'où la nécessité de prévoir un circuit de régulation. Cette régulation est bien maîtrisée par l'homme de l'art. On peut citer par exemple la réalisation consistant en plusieurs transistors MOS dont la caractéristique de transductance est considérée afin de faire varier la tension drain-source. Dans ce cas, un
25 amplificateur différentiel peut amplifier la différence entre la tension de référence, obtenue à partir d'une diode zéner et la tension mesurée à la sortie de la batterie/convertisseur. La tension de référence peut être amenée à zéro par un microprocesseur ou par un détecteur de présence de tension inhibant ainsi l'action du régulateur. En cas de décharge sur batteries c'est ce dernier
30 circuit qui régule la tension en décharge, alors que le microprocesseur en limite la durée.

Dans cette première configuration, les convertisseurs DC/DC sont tous mis en parallèle. La capacité de l'ensemble doit prendre en compte le courant permanent propre à l'utilisation, plus le courant de recharge des
35 batteries d'accumulateurs. Le temps de recharge est un élément de calcul pour

le dimensionnement des convertisseurs. On adopte dans l'exemple considéré une durée de recharge de dix jours.

Dans le même but d'assurer la haute fiabilité de l'ensemble, un minimum $(n + 1)$ convertisseurs sera prévu.

5 Partant de ces différentes considérations, et dans une telle configuration, le dimensionnement des convertisseurs sur chaque source est le suivant :

• *Source 2 volts / 75 ampères* :

- 10
- sur l'utilisation 150 watts sont nécessaires ;
 - sur la batterie $(6430/(10*24)) = 27*2 = 54$ watts sont nécessaires ;
 - total ~ 200 watts sont nécessaires ;
 - si on choisit un type de convertisseur de 100 watts,
- 15 on a, en tenant compte la redondance définie précédemment, $2 + 1 = 3$ convertisseurs de 100 watts sur cette source 2 volts / 75 ampères.

• *Source 5 volts / 120 ampères* :

- 20
- sur l'utilisation 600 watts sont nécessaires ;
 - sur la batterie $(10\ 286/(10*24)) = 42.8*5 = 215$ watts sont nécessaires ;
 - total ~ 800 watts sont nécessaires ;
 - si on choisit un type de convertisseur de 200 watts
- 25 unitaire, on a, en tenant compte la redondance définie précédemment, $4 + 1 = 5$ convertisseurs de 200 watts sur cette source 5 volts/ 120 ampères.

• *Source 12 volts / 10 ampères* :

- 30
- sur l'utilisation 120 watts sont nécessaires ;
 - sur la batterie $(860/(10*24)) = 3.6*12 = 43.2$ watts sont nécessaires ;
 - total ~ 150 watts sont nécessaires ;
 - si on choisit un type de convertisseur de 75 watts, on
- 35 a, en tenant compte la redondance définie

précédemment 2 + 1 = 3 convertisseurs de 75 watts sur cette source 12 volts / 10 ampères .

• *Source 28 volts / 4 ampères* :

- 5 - sur l'utilisation 112 watts sont nécessaires ;
- sur la batterie $(345/(10*24)) = 1.44*28 = 41$ watts sont nécessaires ;
- total ~ 150 watts sont nécessaires ;
- 10 - si on choisit un type de convertisseur de 75 watts, on a, en tenant compte la redondance définie précédemment, 2 + 1 = 3 convertisseurs de 75 watts sur cette source 28 volts / 4 ampères.

15 La puissance unitaire de chaque convertisseur peut être déterminée en fonction d'un encombrement donné ou d'une standardisation souhaitée.

En résumant on trouve pour cette première configuration :

20 Source 2 V : 3 convertisseurs 220 / 2 V de 100 watts
 Source 5 V : 5 convertisseurs 220 / 5 V de 200 watts
 Source 12 V : 3 convertisseurs 220 / 12 V de 75 watts
 Source 2 V : 3 convertisseurs 220 / 28 V de 75 watts

25 Une seconde configuration consiste à affecter des convertisseurs à la seule charge des batteries personnalisées. Cette solution est représentée sur la figure 8. Sur cette figure 8 on reprend les mêmes références que sur la figure 7. De plus, sont représentés des convertisseurs chargeurs 58.

30 Dans cette seconde configuration la tension de sortie des convertisseurs peut être réglée indépendamment de la tension de sortie des convertisseurs en direct sur l'utilisation. Dans ce cas la redondance des convertisseurs est calculée sur le seuls besoins de l'utilisation, le circuit de charge des batteries étant déjà considéré comme un circuit de secours. Il s'en suit un gain en équipement. De plus on peut envisager une coupure du convertisseur de charge lorsque la batterie associée est chargée, réalisant ainsi
 35 une économie sur la consommation globale de la station.

Dans cette seconde configuration le dimensionnement est le suivant :

- 5 • *Source 2 volts / 75 ampères* :
- sur l'utilisation 150 watts sont nécessaires ;
 - sur la batterie $(6430/(10*24)) = 27*2 = 54$ watts sont nécessaires ;
 - on prend un convertisseur type 50 watts ;
 - 10 - si on choisit un type de convertisseur de 75 watts, on a $2 + 1 = 3$ convertisseurs de 75 watts.
- *Source 5 volts / 120 ampères* :
- sur l'utilisation 600 watts sont nécessaires ;
 - 15 - sur la batterie $(10286/(10*24)) = 42.8*5 = 215$ watts sont nécessaires ;
 - on prend un convertisseur de 200 watts ;
 - si on prend des convertisseurs de 200 watts, on doit installer $3 + 1 = 4$ convertisseurs de 200 watts.
 - 20
- *Source 12 volts / 10 ampères* :
- sur l'utilisation 120 watts sont nécessaires ;
 - sur la batterie $(860/(10*24)) = 3.6*12 = 43.2$ watts sont nécessaires ;
 - 25 - on prend un convertisseur de 50 watts ;
 - si on prend des convertisseurs de 50 watts, on doit installer $3 + 1 = 4$ convertisseurs de 50 watts.
- *Source 28 volts / 4 ampères* :
- 30 - sur l'utilisation 112 watts sont nécessaires ;
 - sur la batterie $(345/(10*24)) = 1.44*28 = 41$ watts sont nécessaires ;
 - on prend un convertisseur de 50 watts ;
 - si on prend des convertisseurs de 50 watts, on a
 - 35 $2 + 1 = 3$ convertisseurs de 50 watts.

En comparant les deux configurations on voit que la différence de puissance installée au niveau des convertisseurs est de :

- 5 Configuration 1 : $(3 \times 100) + (5 \times 200) + (3 \times 75) + (3 \times 75) = 1750$ watts
 Configuration 2 : $(3 \times 75) + 50 + (4 \times 200) + 200 + (4 \times 50) + 50 + (3 \times 50) + 50 = 1725$
 watts

10 Soit une différence de -25 watts sur la puissance installée et en situation de batterie chargée la différence devient $(1750 - 1375) = 375$ watts, ce qui devient très intéressant.

-Le stockage dit "personnalisé"-

15 Avec des batteries au plomb type stationnaires classiques, on utilise des éléments de 2 volts unitaires. Avec des éléments au nickel-cadmium on utilise des éléments de 1,2 volts unitaire. Un panachage de différents types de batterie est possible, la charge devant être personnalisée à chaque type de
 20 batterie.

Le nombre d'éléments par source est fonction :

- de la tension à fournir ;
- de la redondance choisie.

25 Pour revenir à l'exemple considéré plus haut :

- Sur la source 2V : 2 éléments de type stationnaire au plomb de 3215 Ah en parallèle
- Sur la source 5V : 2 x 3 éléments de type stationnaire au plomb de 3600 Ah
 30 en parallèle
- Sur la source 12V : 6 éléments de type stationnaire au plomb de 860 Ah (+diode)
- Sur la source 28V : 14 éléments de type stationnaire au plomb de 345 Ah (+ diode)

35

Dans une telle configuration toutes les batteries sont sécurisées (grâce à une redondance de type C/2 ou grâce aux diodes de passage sur les éléments de faible capacité). Cette configuration correspond à une station de haute fiabilité de type télécommunications. Cette sécurité n'est pas nécessaire dans la majorité des cas.

Ces batteries ne sont pas normalement sollicitées puisque c'est quotidiennement la batterie dite principale qui assume la fourniture des ampères heures nocturnes. Dans l'exemple considéré une décharge n'interviendrait qu'après deux jours sans ensoleillement, ce qui, selon les sites et rapporté à l'année, ne représente qu'une faible sollicitation au cyclage. La bonne tenue au cyclage n'est donc pas un critère de choix pour ces batteries.

Il est également possible dans un but simplificateur de supprimer le stockage en haute tension ainsi que le régulateur de charge haute tension associé, le stockage est alors reporté sur les batteries personnalisées comme représenté sur la figure 9, les références de la figure 9 étant les mêmes que celles de la figure 4.

Pour les très faibles intensités telles que celle de la source 28 volts/4 ampères de l'exemple considéré, des blocs de batteries de type 6 ou 12 volts unitaires peuvent être utilisés (gain de place supplémentaire). De plus l'autonomie de ces sources n'est pas nécessairement la même que sur les autres sources. Par exemple si ces tensions servent par exemple au renvoi d'alarme à distance, une fois le système terminal informé de l'alarme il n'est plus nécessaire de maintenir son alimentation en local. C'est ainsi qu'une économie et un gain de place peuvent être envisagés sur le stockage personnalisé de cette source (non pris en compte dans l'exemple). Ceci pour bien expliquer les avantages que procure ce type de station d'énergie.

Une autre variante de l'invention consiste à stocker l'énergie uniquement sur une ou deux batteries personnalisées et d'assurer la fourniture des sources par des convertisseurs adaptés aux sources à stockage comme représenté sur la figure 10, les références utilisées étant celles utilisées sur la figure 8.

Ainsi la station relais de télécommunication, considérée à titre d'exemple, est située en site isolé (il faut comprendre isolé de tout réseau de

distribution électrique commercial) et sous l'équateur. La figure 6 donne une idée d'implantation des différentes composantes de la station selon la configuration de la figure 4 qui est la plus complète (mais aussi la plus pénalisante en équipements). On distingue le champ solaire 45 distant du shelter 46 constitué

5 de deux pièces ou compartiments distincts :

- la salle des équipements de télécommunication 47 ;
- la salle de l'énergie 48.

L'invention est ici caractérisé en ce que les équipements de

10 télécommunications sont totalement séparés des équipements d'énergie. Le dégagement calorifique propre aux équipements de télécommunications est minime, aucune ventilation n'est nécessaire, une enceinte entièrement close et thermiquement isolée est prévue. Cette disposition évite les problèmes bien connus sous climat équatorial : humidité, chaleur, pénétration de poussières et

15 d'insectes, rongeurs...

Le plan de la salle d'énergie 64, représenté sur la figure 11, est donné en tenant compte des dimensions réelles des batteries et des convertisseurs, soit :

- les batteries 220 volts (65) et (66) ;
- 20 - les batteries 2 volts (67) ;
- les batteries 5 volts (68) ;
- les batteries 12 et 28 volts (69) ;
- la baie des convertisseurs (70).

25 En 71 est représentée la salle des équipements de télécommunications.

Il faut noter la taille très modeste des convertisseurs DC/DC. A titre d'exemple un convertisseur de 220 volts / 5 volts de 200 watts a les dimensions suivantes : L = 8,3 cm ; H = 1,27 cm ; P = 8,6 cm.

BIBLIOGRAPHIE

5 [1] "Les stations d'énergie photovoltaïques" (Edition du CIEN - mai 1992) de
C. GUYONNEAU.

[2] Demande de brevet Européen "Régulateur de charge de batterie
d'accumulateurs pour générateur photovoltaïque" de PHOTOWATT
INTERNATIONAL EP-0 342 578 déposée le 16 mai 1989.

10

[3] Demande de brevet allemand de TELEFUNKEN SYSTEMTECHNIK DE-
4026526 A1 déposée le 22 août 1990.

REVENDEICATIONS

- 5 1. Station d'énergie photovoltaïque haute tension à stockage personnalisé, comprenant au moins un module solaire photovoltaïque (10), caractérisée en ce qu'elle comprend un dispositif de stockage personnalisé.
- 10 2. Station selon la revendication 1, caractérisée en ce qu'elle comprend un dispositif de stockage principal (32), un régulateur de charge (31), et une liaison haute tension entre le dispositif de stockage principal et le dispositif de stockage personnalisé.
3. Station selon la revendication 1, caractérisée en ce qu'elle comprend plusieurs modules solaires photovoltaïques disposés en groupement série/parallèle.
- 15 4. Station selon la revendication 1, caractérisée en ce que les modules solaires photovoltaïques sont des modules de tension unitaire 55 volts.
- 20 5. Station selon la revendication 1, caractérisé en ce que le dispositif de stockage principal est constitué d'un nombre d'éléments de batterie d'accumulateurs en série dont la tension totale est au moins égale à 220 volts, et de capacité fonction de la charge et de l'autonomie souhaitée en fonctionnement sans ensoleillement.
6. Station selon la revendication 5, caractérisée en ce que les différentes batteries sont soit de type stationnaire au plomb à grande réserve d'électrolyte, soit étanches, soit de type cadmium-nickel.
- 25 7. Station selon la revendication 6, caractérisée en ce que les batteries de type stationnaire comportent un système de brassage de l'électrolyte.
8. Station selon la revendication 5, caractérisée en ce que des diodes de passage sont disposées sur chaque élément de batterie d'accumulateur de façon à assurer une continuité de fonctionnement en cas de rupture d'un élément.
- 30 9. Station selon la revendication 1, caractérisée en ce que les convertisseurs continu/continu, disposés en parallèle ou en série, partent du 220 volts continu pour fournir les tensions nécessaires à l'utilisation.
- 35 10. Station selon la revendication 1, caractérisée en ce que les batteries de stockage personnalisé sont soit du type batteries solaires au plomb stationnaire à grande réserve d'électrolyte, soit du type étanche à recombinaison

de gaz, soit des batteries type cadmium/nickel, la charge et l'entretien de ces batteries étant obtenus grâce à des convertisseurs continu/continu dont la tension de sortie est réglable de 20 % à 60 %.

5 11. Station selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'elle comprend un convertisseur équipé d'un système automatique de passage charge/entretien correspondant à un changement de tension appliqué sur les éléments de batteries d'accumulateurs.

10 12. Station selon la revendication 11, caractérisée en ce qu'elle comprend un circuit de filtrage, régulation destiné à assurer la régulation de la tension sur l'utilisation disposé en sortie de l'ensemble convertisseur et batterie personnalisée.

15 13. Station selon la revendication 11, caractérisée en ce qu'elle comprend un amplificateur différentiel qui amplifie la différence entre la tension de référence, obtenue à partir d'une diode zéner et la tension mesurée à la sortie de l'ensemble batterie/convertisseur, la tension de référence étant amenée à zéro par un microprocesseur ou par un détecteur de présence de tension inhibant ainsi l'action du régulateur.

20 14. Station selon la revendication 13, caractérisée en ce qu'elle comprend des convertisseurs DC/DC en groupements série/parallèle, la capacité de l'ensemble prenant en compte le courant permanent propre à l'utilisation, ainsi que le courant de recharge des batteries d'accumulateurs.

15. Station selon la revendication 1, caractérisée en ce qu'elle comprend des convertisseurs affectés à la seule charge des batteries.

25 16. Station selon la revendication 15, caractérisé en ce que la tension de sortie des convertisseurs est réglée indépendamment de la tension de sortie des convertisseurs en direct sur l'utilisation, la redondance des convertisseurs étant calculée sur le seuls besoins de l'utilisation, le circuit de charge des batteries étant considéré comme un circuit de secours.

30 17. Station selon la revendication 1, caractérisée en ce que le stockage en haute tension est reporté dans le dispositif de stockage personnalisé.

35 18. Station selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'elle comprend au moins une batterie personnalisée dans laquelle on stocke l'énergie et des convertisseurs adaptés aux sources à stockage par lesquels on assure la fourniture des sources.

19. Station selon la revendication 1, caractérisée en ce qu'elle comprend des équipements de télécommunications totalement séparés des équipements d'énergie, une enceinte entièrement close et thermiquement isolée étant prévue.

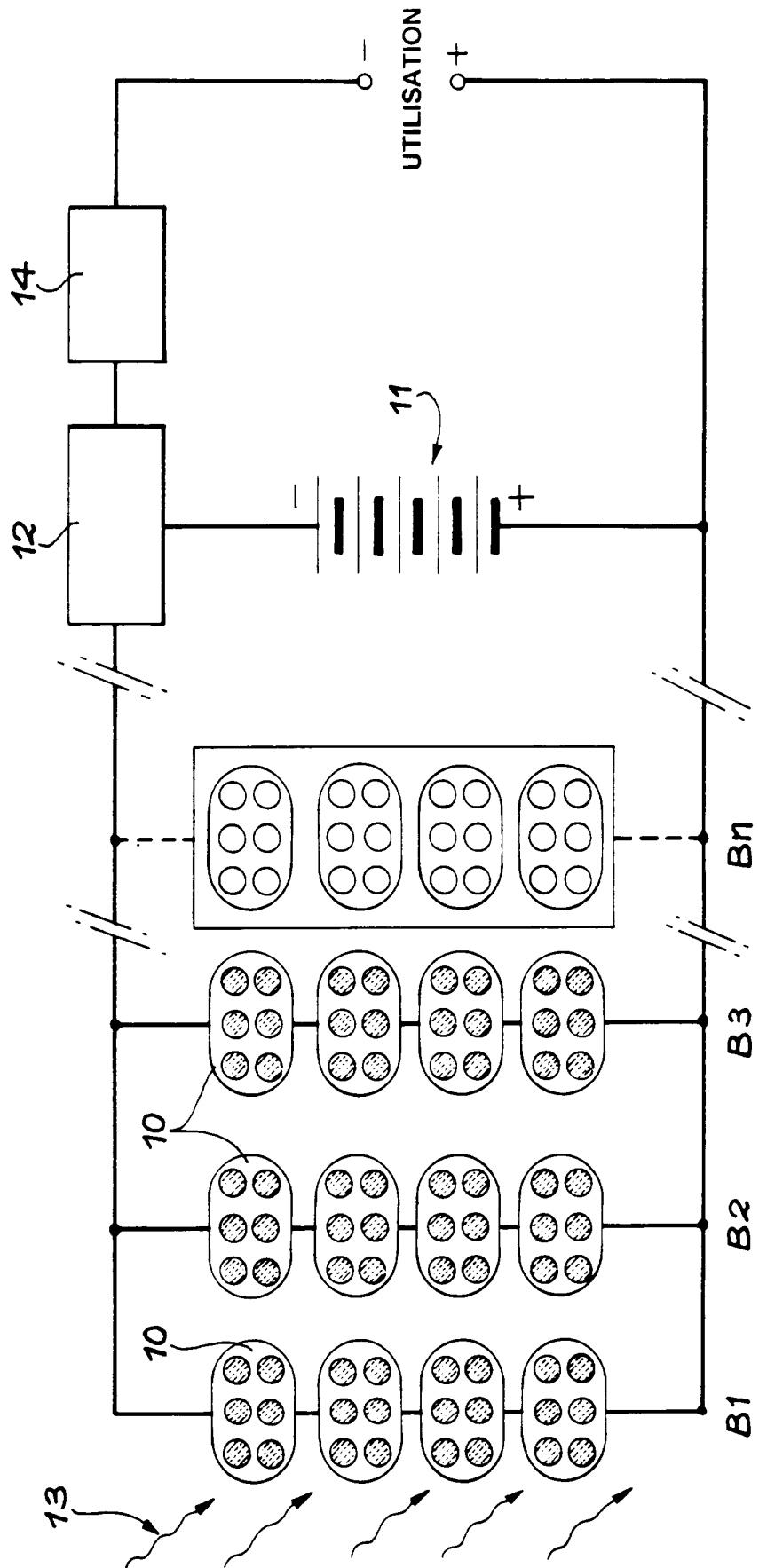


FIG. 1

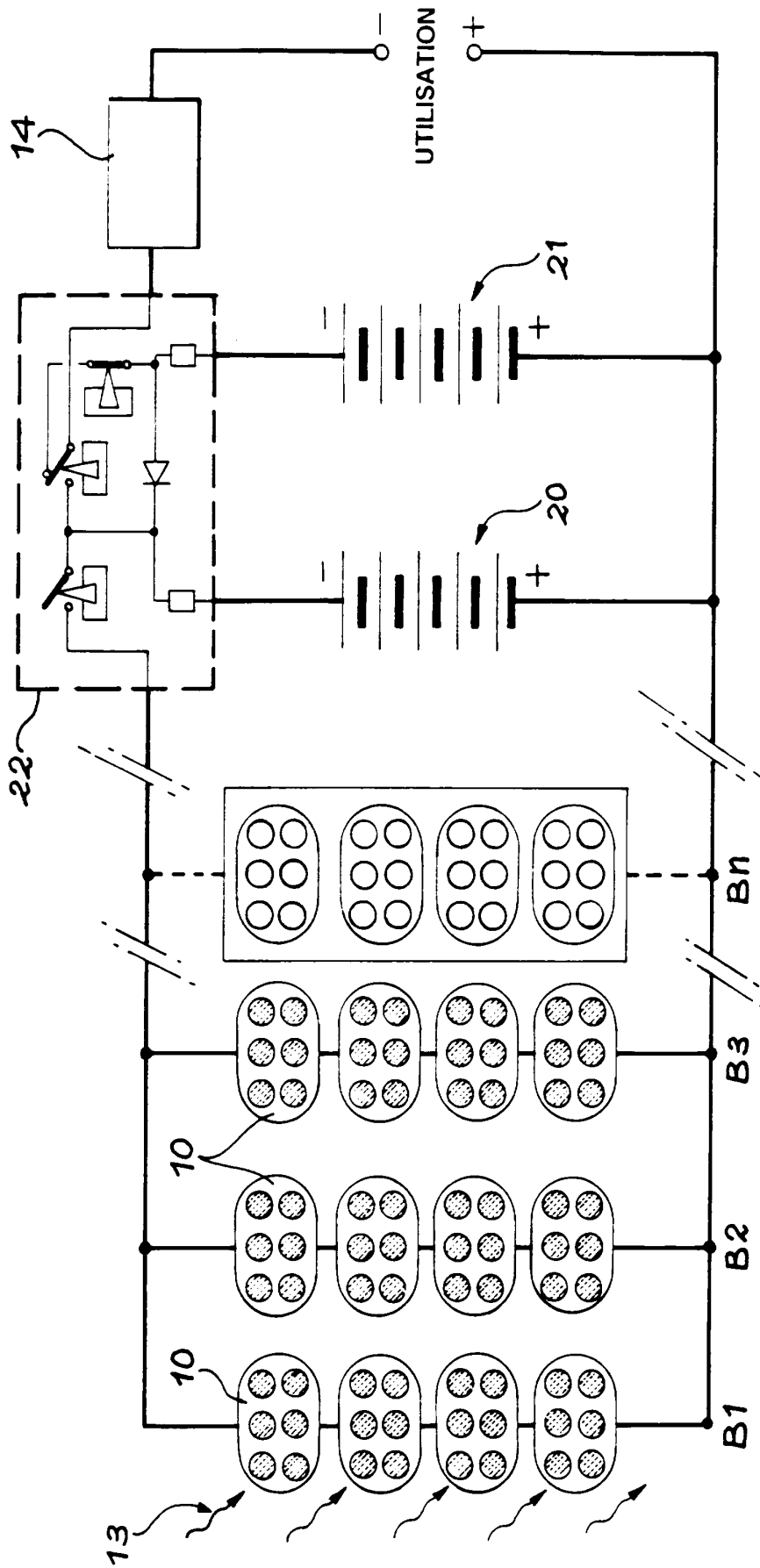


FIG. 2

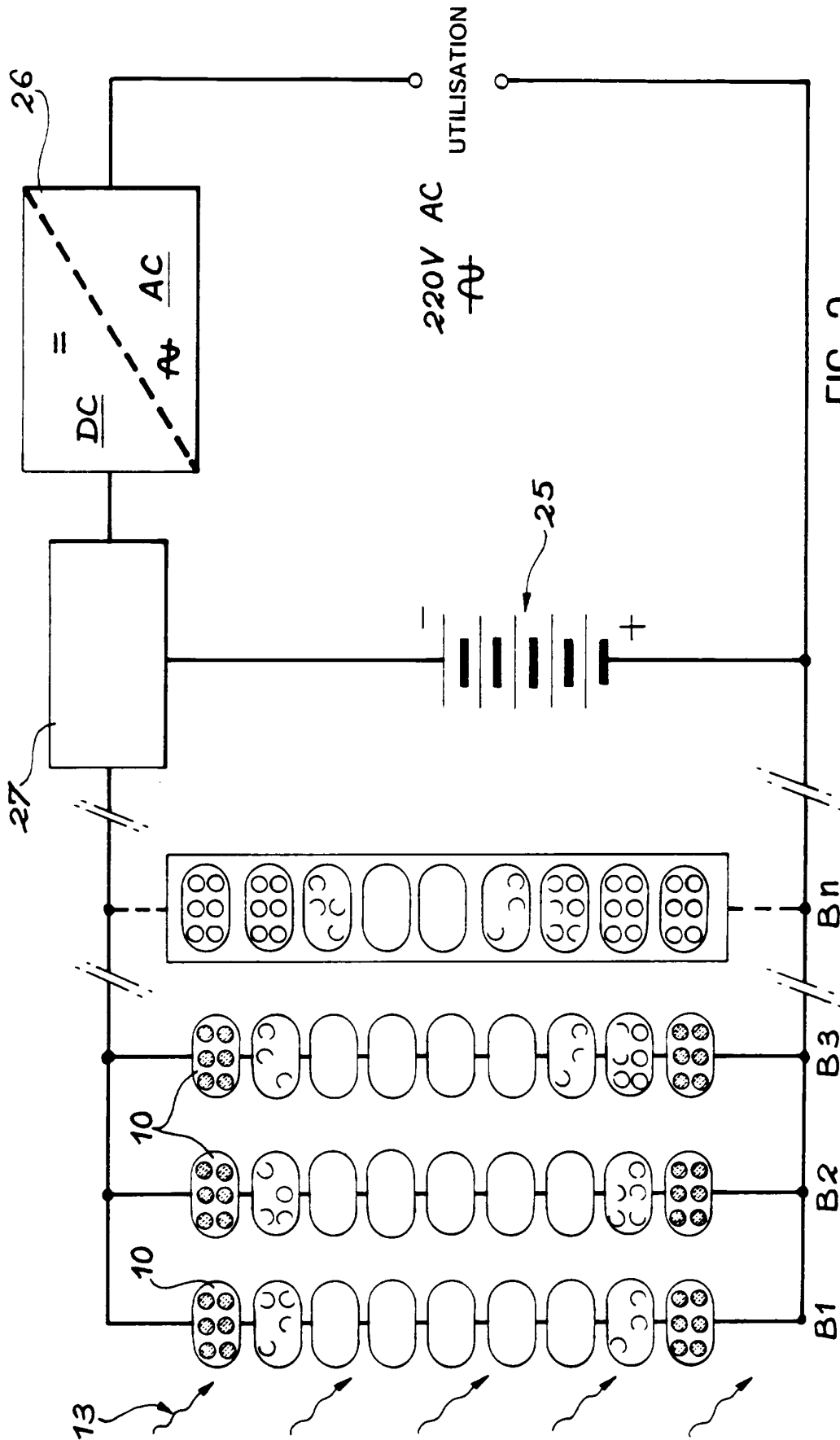


FIG. 3

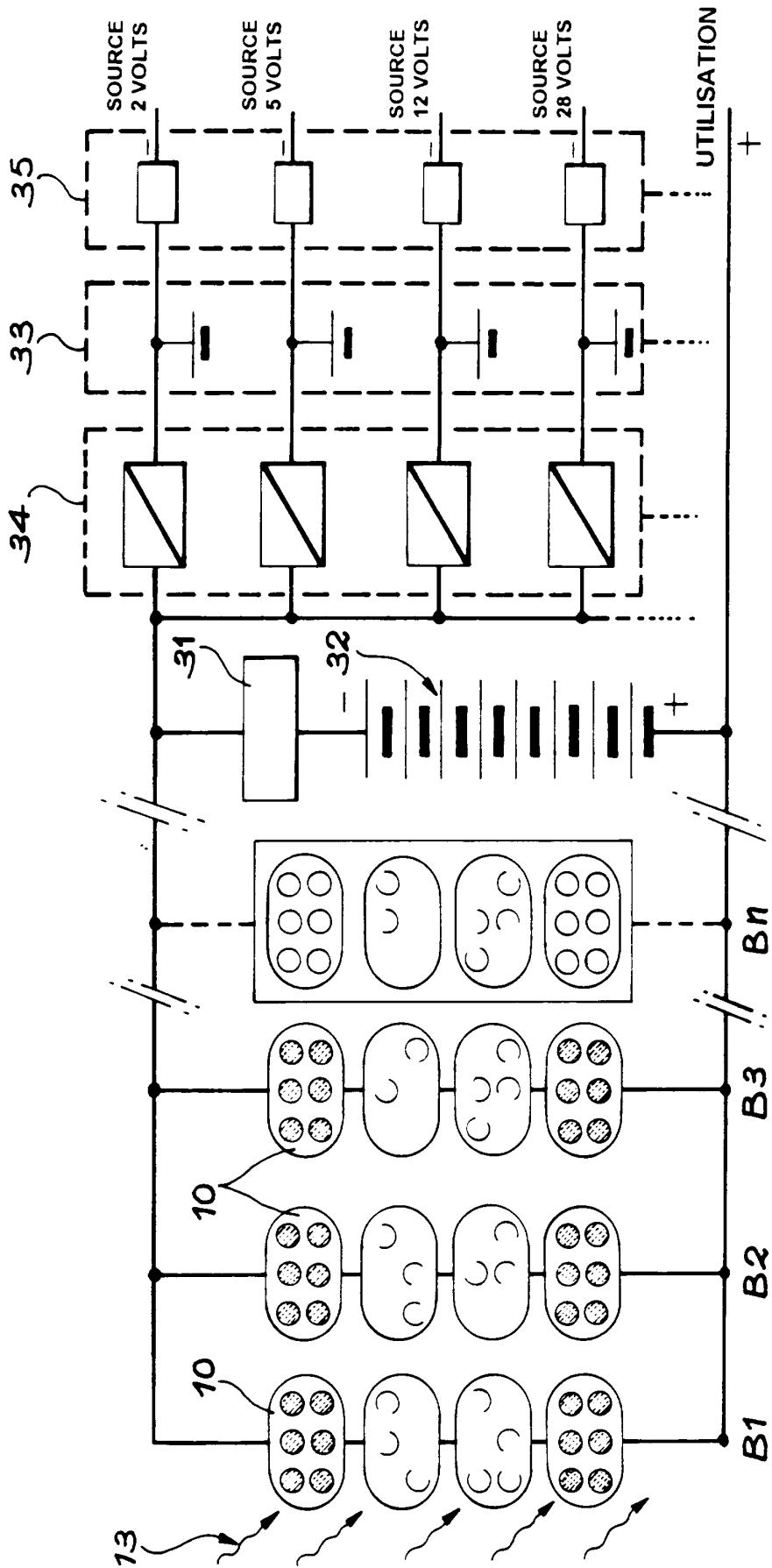


FIG. 4

5/11

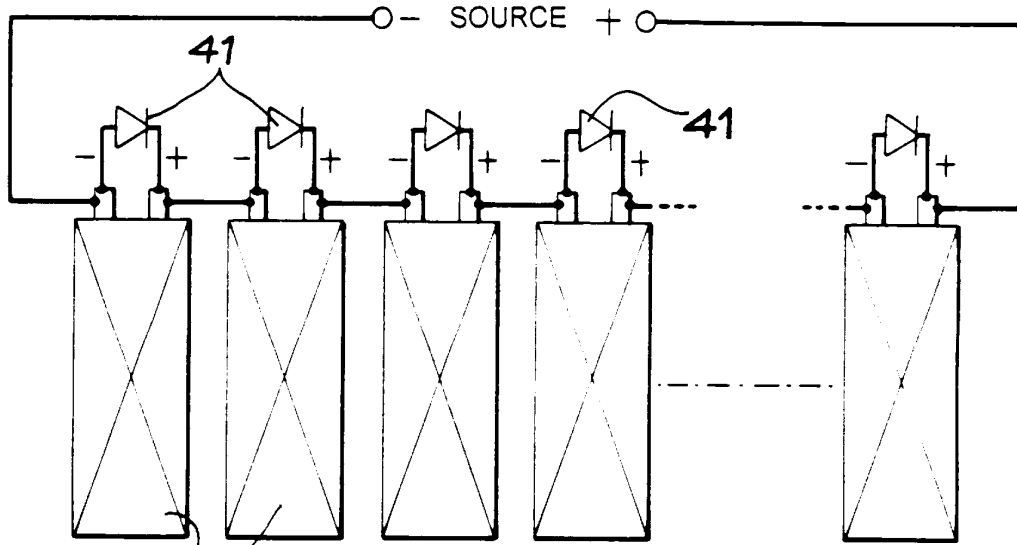


FIG. 5A

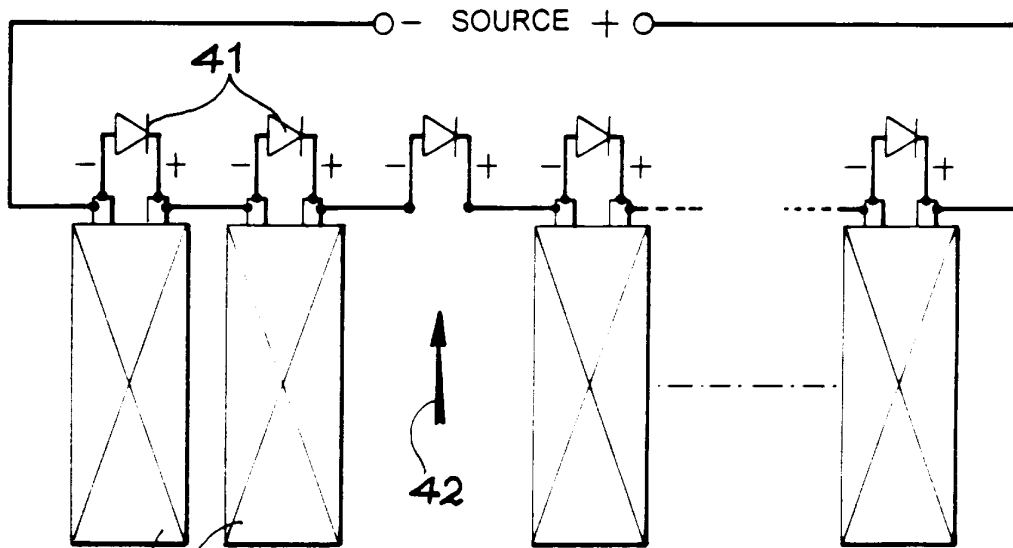


FIG. 5B

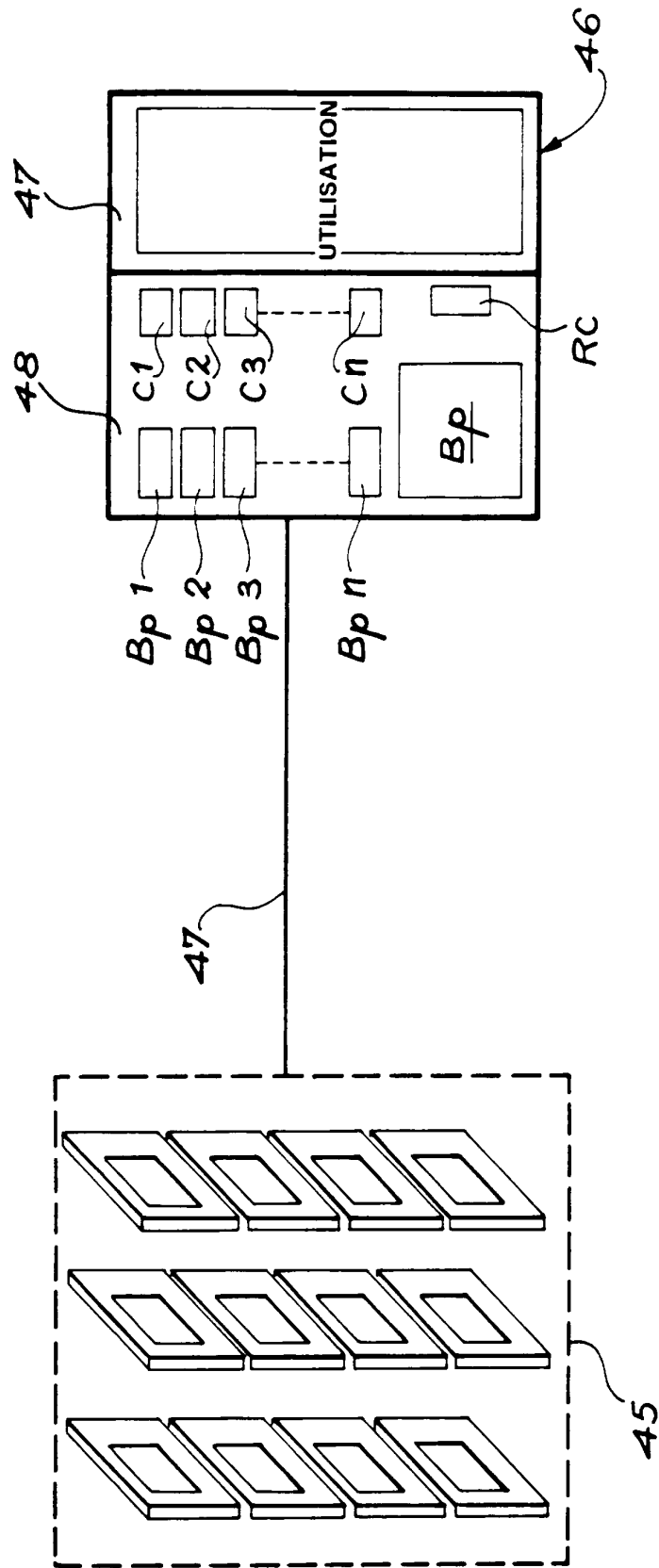


FIG. 6

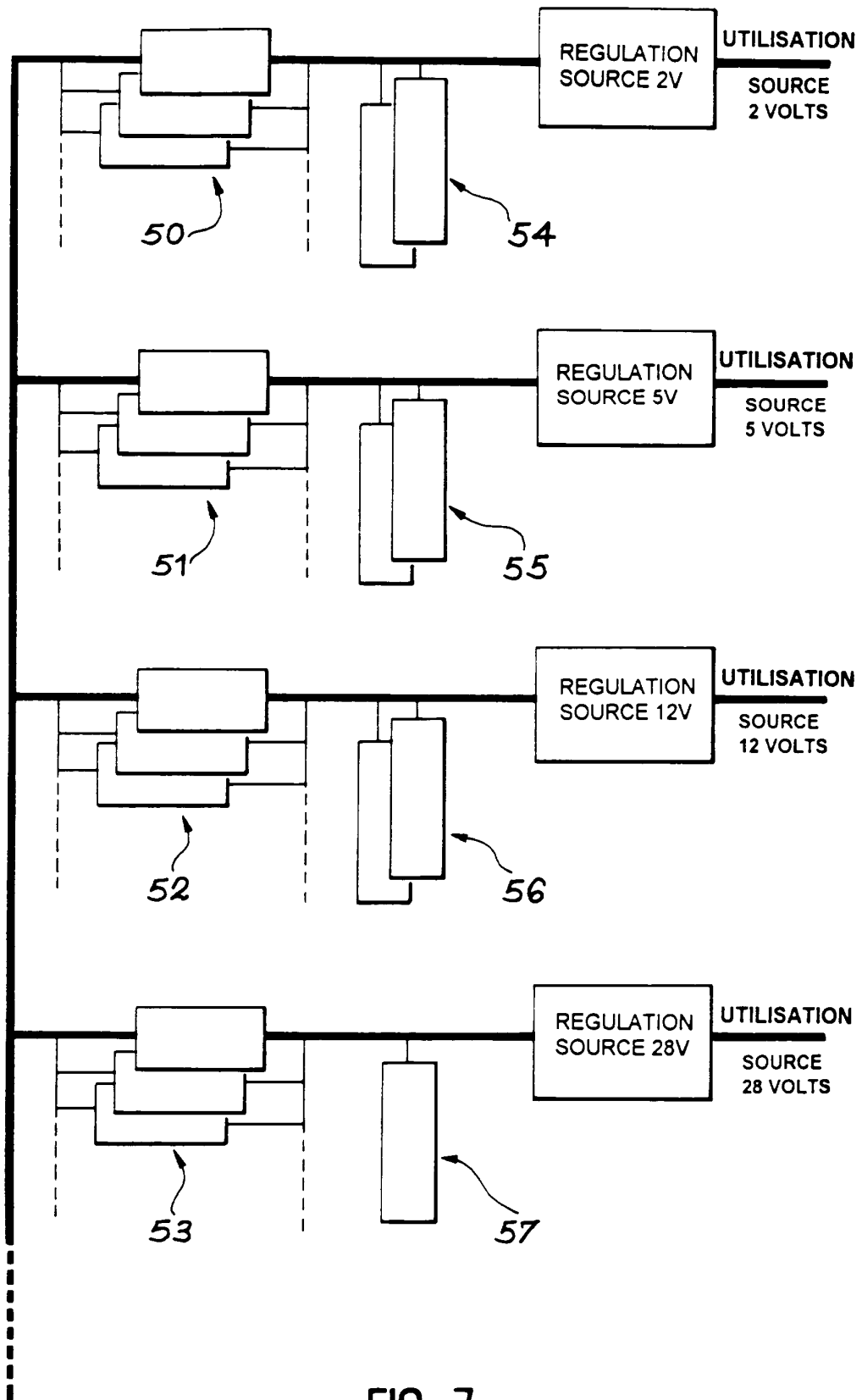


FIG. 7

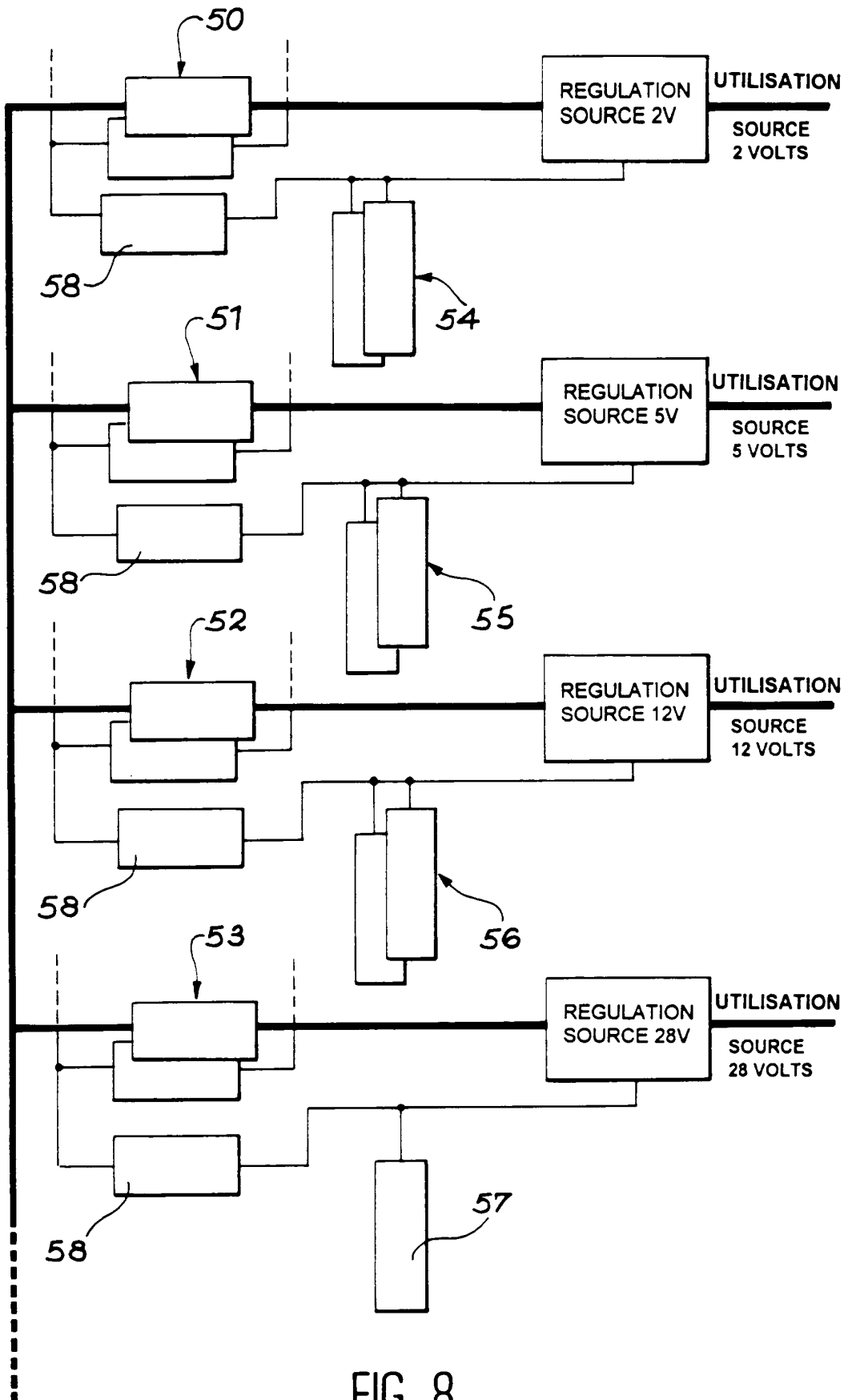


FIG. 8

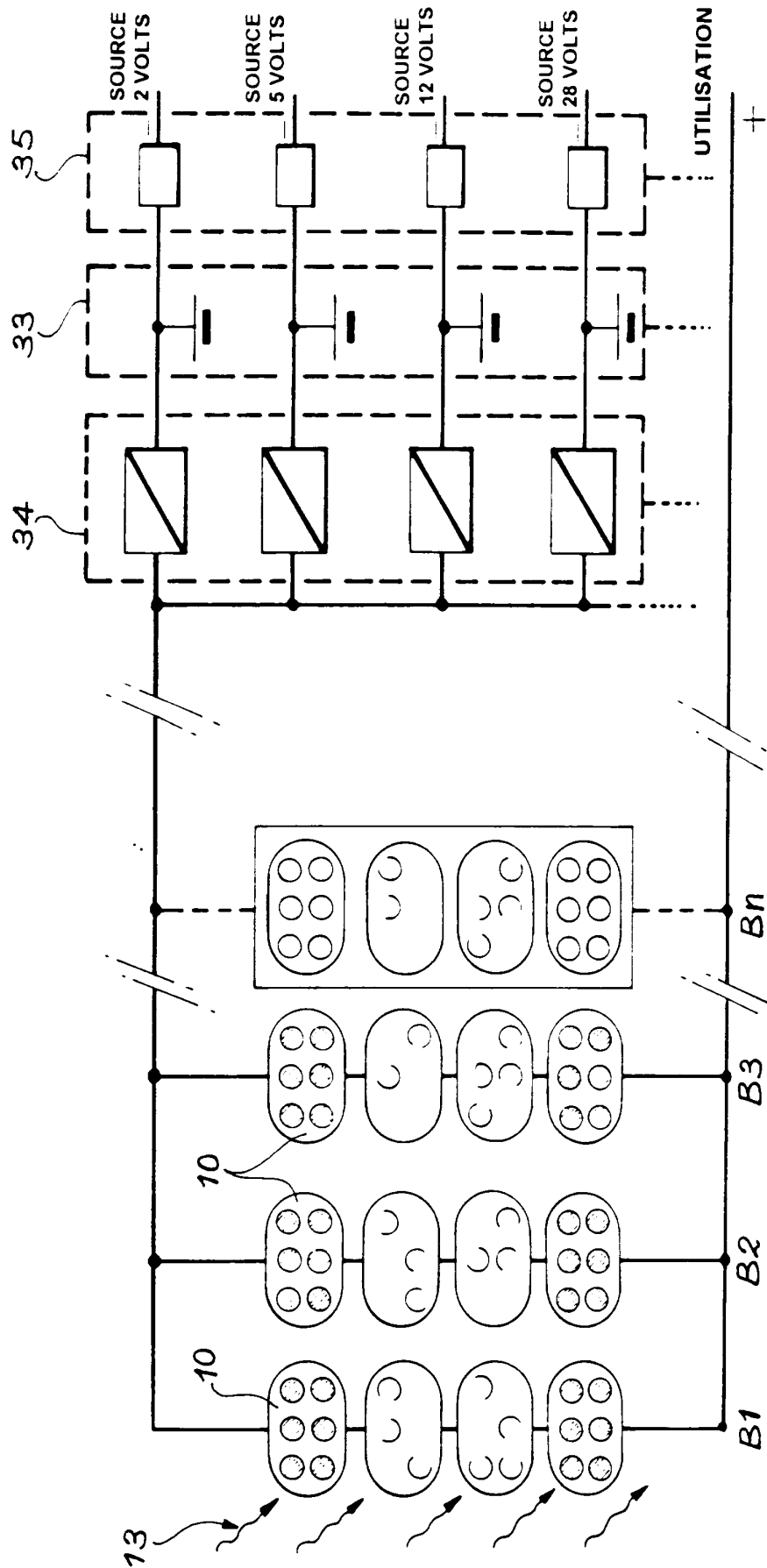


FIG. 9

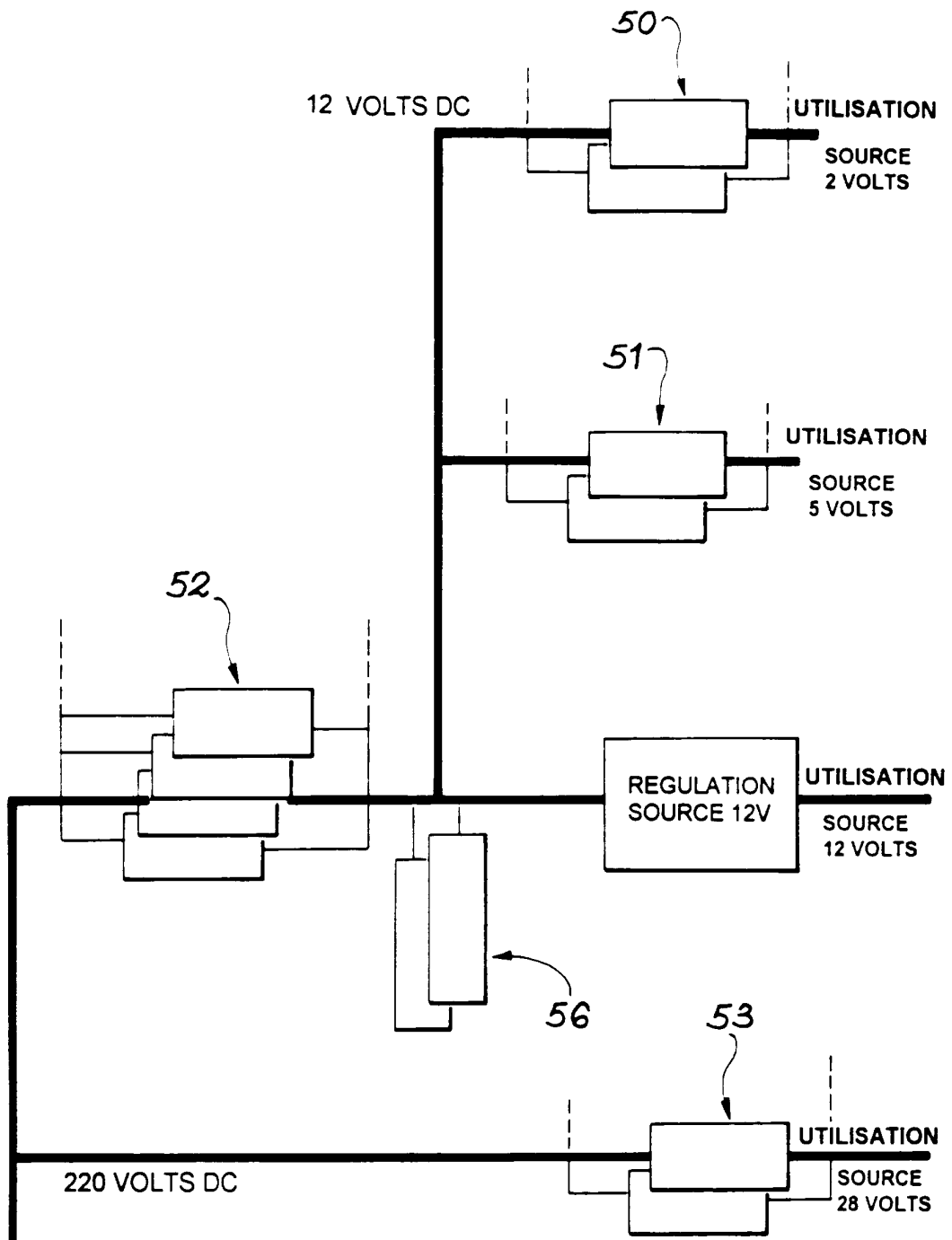


FIG. 10

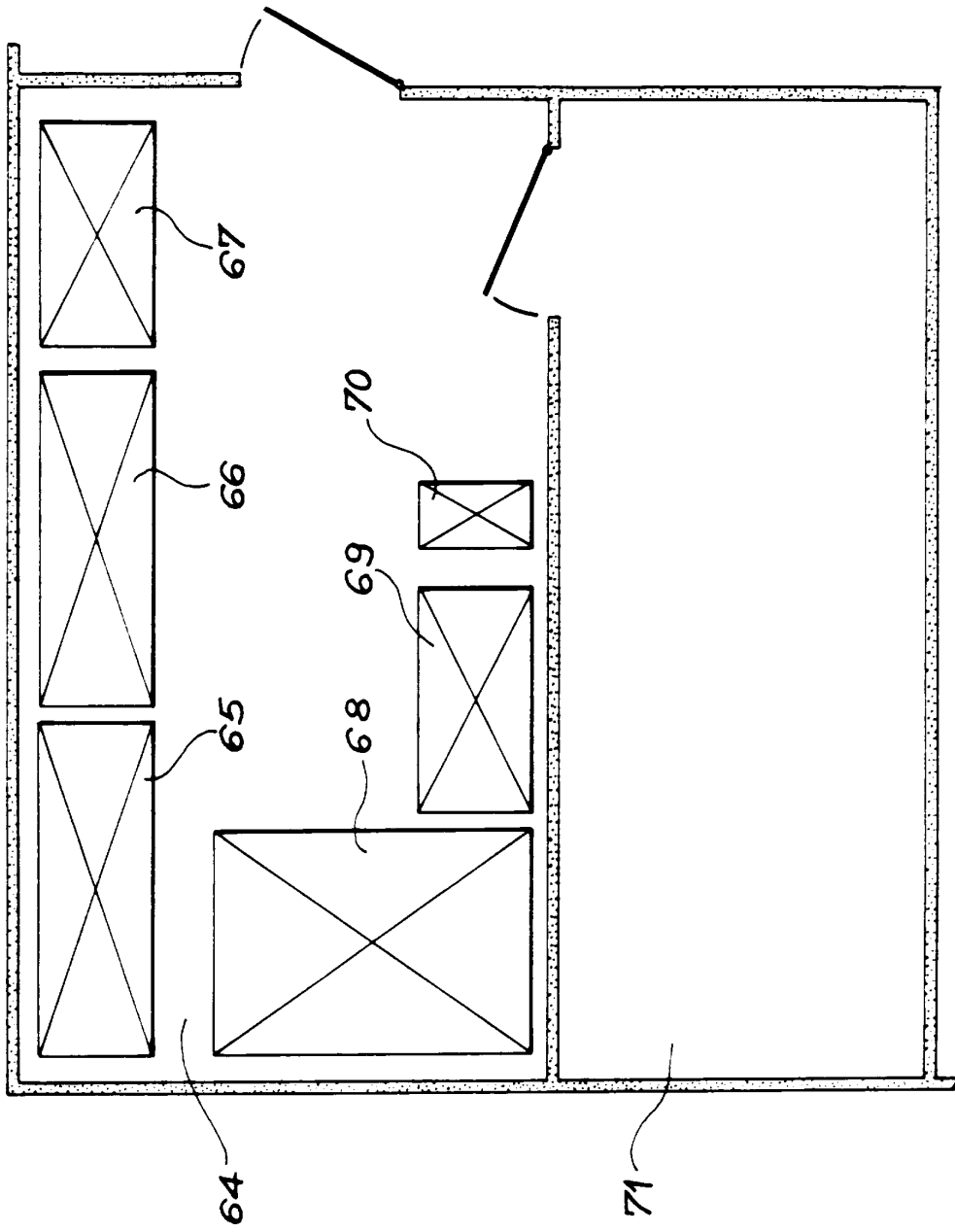


FIG. 11

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée	
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	INTELEC 10TH INTERNATIONAL TELECOMMUNICATIONS ENERGY CONFERENCE, 30 Octobre 1988, USA pages 475 - 480 R.DE GREGORIO ET AL 'FIRSTBRESULTS OF AN AIMED RESEARCH CARRIED OUT BY THE ITALIAN P.T.MINISTRY RELATED TO A PROTOTYPICAL PHOTOVOLTAIC HYBRID POWER SYSTEM FOR TLC' * page 475, colonne de gauche, ligne 29 - page 476, colonne de droite, ligne 24 * ---	1,2,15, 18	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.CL.6) H02J
X	PROCEEDINGS OF THE 28TH INTERSOCIETY ENERGY CONVERSION ENGINEERING CONFERENCE, vol.1, 8 Août 1993, USA pages 1.414 - 1.419 A.AHMAD ET AL 'THE X-RAY TIMING EXPLORER (XTE) POWER SYSTEM' * page 1.416, colonne de droite, ligne 28 - page 1.417, colonne de gauche, ligne 29 *	1	
A	---	6	
X	FR-A-2 644 633 (TERRITOIRE DELA POLYNESIE FRANCAISE) * page 11, ligne 23 - page 13, ligne 9 * ---	1,3	
X	US-A-5 131 341 (E.NEWMAN) * colonne 2, ligne 32 - colonne 3, ligne 39 * -----	1,3,15, 18	
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
21 Novembre 1995		Kelperis, K	
<p style="text-align: center;">CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p style="text-align: right;">T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</p>			